L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux: 323 rue de Chartres, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE, 21 AVRIL 1895.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Frank B. Conrad vs Mme Marian Conrad et als.

No 4?,536—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 23 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 3 avril 1895 et signé le 9 avril 1895, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, et d'un ordre daté le 15 avril 1895, de l'Hon. F. A. Monroe, juge comme il est dit ci-dessus, les deux ordres dans la succession de John N. Conrad, No 44,004, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, et d'un ordre daté le 15 avril 1895, de l'Hon. T. C. Ellis, juge de la dite Cour Division A, dans la succession de Mme F. D. Walthall, No 7,986, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 11 avril 1895, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues St-Charles et Louisiana, et les rues Carondelet et Delachaise, mesurant 45 pieds 4 pouces et 6 lignes de face sur l'avenue St-Charles, par une profondeur de 181 pieds 9 pouces, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; le reste à 1 et 2 ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt de 7 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets; les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur ou aux porteurs des billets, et l'acquéreur assume à les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. G. Eustis, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

21 avril—21 28—mai 5 12 19 23

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI ILET DE TERRE PRES DU CITY PARK.

Dans l'affaire de

Mme Marie Casama You et als vs Jean Casama You.

No 43,428.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE., Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 812 rue Commune—MARDI, 21 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 4me jour d'avril 1895 et signé le 10me jour d'avril 1895 par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division — pour la paroisse d'Orléans, et rendu dans l'affaire ci-dessus—

Un certain ilet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, étant l'ilet borné par les rues Orléans, Solomon, Ste-Anne et Napoléon et consistant en huit lots de terre, désignés par les Nos 1 à 8 inclusivement, conformément à un plan fait par J. N. De Pouilly et déposé en l'étude de A. Hero, Jr, notaire en cette ville, comme plan 34, du dit ilet, mesurant 319 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues Orléans et Ste-Anne, et 116 pieds 2 pouces et 2 lignes de face sur chacune des rues Salomon et Napoléon, près du vieux City Park, et dans un voisinage s'améliorant.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra faire un dépôt de 20 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant James Simon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 avril—21 28—mai 5 12 19 à la vente

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michael L. Dowling.

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur.—Bureau No 629 rue Commune—MERCREDI, 1er mai 1895, à 10:30 heures, rue Robertson, près Annette, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, portant la date du 27 mars 1895, dossier No 42,258 dans l'affaire intitulée: "Succession de Michael J. Dowling," décédé, et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique:

Les meubles et effets mobiliers contenus dans le dit local, le tout conforme à l'inventaire.

Conditions—Comptant.

21 avril—21 28 30 et 1er mai

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE—Mme Kate Drady, femme de Michael J. Russell, et Michael J. Russell, son époux, vs Taney et als., No 43.610—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.—PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 610 rue Gravier—MARDI, 14 mai 1895.—A la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à trois ordres de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, un jugement rendu le 21 janvier 1895, et signé le 25 janvier 1895, et les deux autres datés le 4 avril 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Perdido, Nord Poydras, Willow et Claiborne, désigné comme lot No 27 sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, déposé pour référence comme plan No 3 dans le livre de plans de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure 31 pieds 7 pouces et la moitié d'une ligne de face à la rue Clara sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Condition—Un tiers ou plus comptant; la balance à un et deux ans en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement; assurances, honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1895 devront être payées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de dix pour cent sera requis au moment de la vente. Acte de vente, pardevant Benj. Ory, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 avril—11 18 25—mai 2 9 14

PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS
COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. $3 a year. Sample copies sent free.

Building Edition, monthly, $2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

Avis.

Bureau de la New Orleans Swamp, Land Reclamation Company, 315 rue Carondelet.—Nouvelle Orléans, La., le 13 avril 189?.—L'élection biennale pour le Président et Bureau de Directeurs de compagnie ci-dessus nommée, sera tenue au bureau de la compagnie comme ci-dessus, MERCREDI le 15 mai 1895, de 1 heure P. M. à 5 heures P. M. Au même moment il sera soumis au vote des actionnaires de la compagnie un amendement à la section première de la charte de la compagnie, insérant le mot VENDU après le mot hypothèque, dans la dixième ligne de la dite charte. Par ordre du Board.

J. A. C. WADSWORTH, Secrétaire.

14 avril—14 21 28—mai 5 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Pierre L. Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 45,424.—Conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D. de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, en date du 8 avril 1895, adressé à J. L. Onorato, encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, MARDI, le 14 mai 1895, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annette, St-Antoine, Morales et Urquhart, mesurant seize pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Annette sur quatre-vingt-cinq pieds et trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, à 8 pour cent d'intérêt, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de 1895, 10 pour cent devant être déposé au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur

BAYNE & ONORATO,
Propriétés foncières, hypothèques et placements, 621 rue Gravier, à côté de la Banque Nationale de Whitney.

10 avril—10 11 23 30—mai 7 12 13 14

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michael L. Dowling.

Mardi, le 23 Avril 1895.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, No 629 rue Commune—le MARDI, 23 avril 1895, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre, daté le 19 mars 1895, rendu par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division E, dans l'affaire intitulée: la Succession de Michael L. Dowling, No 42,258 du dossier de la dite cour et pour le compte de la dite succession à l'enchère publique il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Au coin des rues St-James et Religieuses.**—Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Religieuses, St-James, Market et St-Thomas, désigné par la lettre A, d'après un croquis dressé par D. Brosnan, député voyer, daté le 14 août 1889. Le dit lot mesure, conformément au dit croquis, trente-deux pieds de face rue Religieuses sur une profondeur de soixante-trois pieds et face rue St-James.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence en briques à deux étages avec mansarde et couvert en ardoises, contenant huit chambres, citerne, hangar, etc., et loué à $20 par mois.

2° **Nouveau No 1639 rue Religieuse.**—Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet ci-dessus décrit, désigné par la lettre B; le dit lot mesure, conformément au d t plan, 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face rue Religieuse sur une profondeur de 63 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc.

3° **Nouveaux Nos 609 et 613 rue St-James**—Un certain lot de terre, situé dans le même district et ilet comme ci-dessus décrit, désigné par la lettre C, le dit lot mesure, conformément au plan mentionné ci dessus 34 pieds 4 pouces et 4 lignes de face rue St-James sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d une bâtisse double en bois recouverte en ardoises, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté avec citerne, hangar, etc et loué $16 par mois.

4° **Nouveaux Nos 615 et 617 rue St-James.**—Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet comme ci-dessus décrit, désigné par la lettre D, le dit lot mesure conformément au dit plan 30 pieds 6 pouces de face rue St-James, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—La moitié ou plus comptant; la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets de l'acquéreurs, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue; 5 0/0 honoraires d'avocat, en cas de procès pour forcer la la collection. Les polices d'assurances seront transférées au détenteur ou détenteurs de billets; L'acqueur assumera le paiement des taxes de 1895 et déposera 10 0/0 comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Jules E. Meunier notaire.

24 mars—24 31—av 7 14 21 22 23

PAR STUART & LEWIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE DESIRABLE

Dans le Premier District,

Coin des rues Cypress et Locust,

Loué à $18.00 par mois.

Succession de Patrick Flanigan.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 45,187.

PAR STUART & LEWIS—Charles D. Stuart, Encanteur—bureau No 19 Place Commerciale, MERCREDI, le 24 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 50 et 52 rue Baronne, Stand No 4, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D, daté et signé le 18 mars 1895, il sera vendu la propriété ci-après décrite appartenant à la dite succession, à savoir—

Un certain lot de terre, aussi avec le joli cottage double en bois (couvert en ardoises), situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 263 dans l'ilet borné par les rues Julie ou Florida Landing, Cypress, Magnolia et Locust. Le dit lot forme le coin des rues Locust, maintenant Sud Robertson, et Cypress et mesure trente-sept (37) pieds de face à la rue Locust sur une profondeur de cent vingt-cinq (125) pieds et de face à la rue Cypress. Les améliorations consistent en un cottage double substantiellement bâti, ayant 3 chambres enduites de chaque côté, hangars, citernes, etc., et portant les Nos municipaux 707 et 709, nouveaux numéros, rue Locust, maintenant Sud Robertson.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; le reste s'il y en a 1 an, représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue et payables dans un an de la date de la vente, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour la perception des billets; les améliorations devant être assurées, et les polices d'assurance transférées aux détenteurs des billets; les acquereurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1895, en sus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de la vente seront requis des acquéreurs.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs. Plan à la Bourse.

21 mars—21 27—av 2 10 17 24

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE COUVERT EN ARDOISES.

No 2234 rue Dryades entre Jackson et Philip.

Succession Frank Haber, décédé.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 143 vieux No 13 rue Carondelet—MARDI, le 21 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles et Camp, premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 16 avril 1895, dans l'affaire de la succession de Frank Haber, décédé, Dossier No 42,755, à l'encan il sera vendu.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Jackson et Philip, mesurant 20 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 2 lignes, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles, étant cette portion la plus rapprochée de la rue Philip du lot de terre désigné par le No 2 sur un plan de W. T. Thompson, ancien voyer, annexé à un acte pardevant H. B. Cenas, ancien notaire, le 3 janvier 1845, conformément à un plan qui peut être vu à la Bourse.

Les améliorations consistent en un cottage en bois couvert en ardoises connu par le No 2234 rue Dryades, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, ayant 8 chambres, cuve, cour pavée, etc., rapportant $15 par mois.

Conditions—Comptant en passant le titre; 10 pour cent comptant seront requis sur les lieux au moment de la vente; l'acquéreur assumera en sus, les taxes pour l'année 1895.

Acte de vente pardevant James Simeon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 av—18 21 28—mai 5 12 19 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE COMMERCIALE

—DANS LE—

Premier District,

Nos 99 Sud Peters et 83 Fulton entre Lafayette et Girod,

—ET—

Deux lots de terre rue Upperline entre Magazine et Camp,

A L'ENCAN, A CREDIT.

Dans l'Affaire de la Succession de John H. Calder.

No 11,681—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

Succession de John Calder.

No 13,479—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

John Calder et Cie

—ET—

D. R. Calder

—VS—

Leurs Créanciers.

No 33,056—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR J. H. O'CONNOR—ALFRED C. GREEN, Encanteur—Bureau 334 (ancien No 56) rue Carondelet — JEUDI, le 9 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, en vertu de plusieurs ordres de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendus dans les affaires ci-dessus intitulées, et d'un ordre supplémentaire daté et signé le 18 mars 1895 et le 4 avril 1895, et de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, rendu et signé le 4 avril 1895, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues South Peters Fulton, Lafayette et Girod. Le lot est désigné par le No 2 d'après un plan par L. H. Pilié, daté le 11 février 1876, et mesure 24 pieds 2 pouces et 7 lignes de face rue South Peters, 24 pieds 3 pouces et 3 lignes de face rue Fulton sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces et 3 lignes sur la ligne la divisant du lot No 1, et 117 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne la divisant du lot No 3.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en la batisse en briques à trois étages connue comme No 99 rue South Peters et No 83 rue Fulton.

2° **Deux certains lots de terre,** situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Upperline, Lyon, Magazine et Camp, désigné par les Nos 6 et 7 d'après un plan dressé par L. E. Reynolds, déposé au bureau de L. Kenny, notaire en cette ville.

Le lot No 6 mesure 30 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Upperline sur une profondeur de 84 pieds sur la ligne près de la rue de Camp et 85 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne près de la rue Magazine. Le lot No 7 mesure 30 pieds 2 pouces et 5 lignes de face rue Upperline, 85 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 6 et 87 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne près de la rue Magazine. 30 pieds sur la ligne en arrière. Le tout paraît plus distinct sur un acte de vente passé pardevant A. S. Beck, notaire, le 3 mars 1881, de Mme F. F. Willis au défunt John Callin.

Conditions de vente—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans avec 8 0/0 d'intérêt par an, lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles de l'année 1895, en plus et en sus de son prix d'adjudication, déposera 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurley, notaire.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage dans le Cinquième District,

No 69 rue Peters, entre Barthélemy et Verret.

A L'ENCAN.

Succession de Annie Flaherty, femme de Patrick Whelan.

No 40,328—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. H. O'CONNOR & CO.—Alfred C Green, encanteur.—Bureau No 334 (ancien No 56) rue Carondelet—JEUDI, le 25 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred, D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 20 mars 1895, il sera vendu, à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de cette ville, désigné comme lot No 4 de l'ilet No 17, borné par les rues Peters, Alix, Verret et Barthélemy, d'après un plan de D'Hémécourt, le 18 mars 1842; le dit lot mesure, en mesure française, 30 pieds de face rue Peters sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations sur le dit lot de terre consistent d'un cottage à un étage, connu comme le No 69 de la rue Peters, contenant 6 chambres, cuisine, galerie devant, etc, est retiré de la rue, couvert en ardoises.

Conditions—Comptant. L'acquéreur déposera 10 0/0 du prix comptant au moment de la vente et assumera le paiement de toutes les taxes de l'année 1895. Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. H. Seymour, Esq., N. P.

24 mars—24 31—avril 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Contenu d'une Epicerie et Buvette.

Meubles de Maison et Bijouterie.

Vins, Liqueurs, Cigares, Etc., Etc.

A L'ENCAN,

Succession de Raphaël Martinez.

No 45,390—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet.—MARDI, 23 avril 1895, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 431 rue Nord Liberté ou Trémé, encoignure St-Louis, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 9 avril 1895, il sera vendu à l'enchère publique—

Le contenu de l'épicerie et buvette encoignure des rues Nord Liberté (ou Trémé) et St-Louis, comprenant en partie: vins, liqueurs, cigares, etc; aussi, meubles de maison et bijouterie. Dans la vente ci-dessus sont inclues la licence d'Etat de $100 pour la buvette et celle de $5 pour l'épicerie.

Conditions de la vente—Comptant avant livraison. 12avril—12 13 14 21 22 23

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.
J. S. LANDRY, Agent général pour le Frêt et les Passagers

25 oct—sem et dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR CURTIS & WALMSLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE —DE— PLANTATIONS DE VALEUR EN LOUISIANE, —DANS LES— PAROISSES NATCHITOCHES —ET— ST-MARTIN.

Jeudi, 25 Avril 1895.

PAR CURTIS & WALMSLEY, Wm P. Curtis, encanteur—Bureau (ancien No 9) No 137 rue Carondelet—Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, à midi, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 22 novembre 1894, dans l'affaire de L. J. Carroll vs les successions de D. R. Carroll et femme et als., étant le No 42,642 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Une certaine portion de terre,** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans la Paroisse de Natchitoches, Etat de la Louisiane et commençant sur la rive droite de la rivière aux Cannes en descendant, contenant cent acres ou arpents plus ou moins, bornée en amont par les terres de Joséphine Dupré, en aval par les terres d'Eluther Brosset, dans le fond par les terres de A. Marinovich, et de face par la rivière aux Cannes, et étant la même propriété acquise par le présent vendeur de M. R. P. Hutson par acte de vente passé pardevant le soussigné George W. Kearney, le 27ème jour de mai 1876.

2° **Une certaine portion de terre,** située dans la paroisse de Natchitoches, Etat de la Louisiane sur Old River, bornée en amont par les terres de Firmain Lattier, appartenant autrefois à feu Louis Cheralllier, à l'est par les terres appartenant à Phanor Prudhomme et François Roublen, en aval ou au sud par les terres de Clément Rachals, et à l'ouest par Old River, et s'étendant jusqu'aux terres de feu Louis Cheralllier, et contenant (500) cinq cents acres plus ou moins. L'intérêt du défendeur G. J. Chevallier, étant environ (43) quarante-trois acres en indivision.

3°. **Une plantation** connue comme la terre de V. J. Rachal, faisant face sur la Petite Rivière, borné en amont par les terres de la Veuve De Rousseau, et en aval et dans le fond par L. A. Sels, contenant 188 acres, avec les améliorations qui s'y trouvent.

4° **Premièrement**—Une certaine portion de terre, située dans la paroisse St Martin, à une distance d environ trois milles du village de St-Martinville, près du Grand Bois (Big Wood), mesurant douze arpents de face sur la ligne du fond des premiers quarante arpents de la rive gauche du Bayou Têche sur une profondeur de quarante arpents, bornée au nord par les terres — au sud par les terres appartenant autrefois à Alexandre Judice, à l'est par les terres appartenant au retour à Levis de Fontenette, et à l'ouest par les terres appartenant autrefois à Urain Lenormand, et ensemble avec la dite portion de terre, toutes les bâtisses et améliorations qui y sont érigées.

Deuxièmement—Une plantation sucrière, située dans la paroisse St-Martin contenant plus de cinq mille arpents de superficie de terre, bornée au nord par les terres de Alexandre De Clou t et au sud par les terres, autrefois terres publiques. Les propriétaires actuels sont inconnus; au sud par les terres appartenant autrefois à Edward Simon, les héritiers de J. B. Bellocq, Edmond Le Blanc, Léonard Ransonnet et Nicholas Provost; à l'est par des terres marécageuses, et à l ouest par le bayou Têche; ensemble avec la maison de résidence, la maison du surveillant, la sucrerie, le moulin, la machine à vapeur et appareils, écuries, entrepôts pour le mais, cases à nègres et toutes les autres bâtisses et améliorations là dessus érigées et y appartenant; à l'exception de la propriété ci dessus décrite les suivantes lesquelles sont inclus dans les limites ci-dessus données à savoir:

Premièrement—La portion de douze arpents de face sur une profondeur de quarante arpents ci-dessus premièrement décrite et particulièrement hypothéquée à la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Deuxièmement—Cette portion de la propriété décrite dans le procès-verbal de la vente de la propriété appartenant à la succession de François D. Chrétien, signé et exécuté le 20 janvier A. D 1860 par Pierre Gray, encanteur public, pour la paroisse St-Martin, et décrit comme une plantation, située dans la d te paroisse sur la rive gauche du Bayou Têche, à un mille de St-Martinville, mesurant douze arpents de face au dit Bayou et quarante arpents de profondeur, borné au haut par la plantation d'Alexandre De Clouet et au bas par les terres de Charles Durand, avec un morceau de terre boisé mesurant un arpent et un quart d'un arpent de face sur une profondeur de quarante arpents, borné au nord par les terres de Darcourt Landry et au sud par les terres de Charles Landry. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Troisièmement—Cette portion de la propriété vendue en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour de paroisse pour la paroisse St. Martin, le 25me jour de janvier A. D. 1872, et décrite dans le procès-verbal de la vente comme étant une plantation dans la paroisse St-Martin, touchant au côté est du Bayou Têche sur les limites supérieures de la ville St Martinville, mesurant jusqu'ici dix arpents de face au bayou, sur une profondeur de quarante arpents, l'étendue superficielle qui a été réduite par vente des lots de terre précédemment faite par l'ancien propriétaire, qui alors faisait partie de la dite plantation, qui mesure maintenant sur une étendue superficielle de trois cent quatre-vingt douze 80/100 d'arpents. Conformément à un plan du voyer, fait par S. Y. Martin, voyer de paroisse et annexé au dit procès verbal. Et aussi un morceau de terre boisé, situé en un endroit connu sous le nom de Big Woods, dans la dite paroisse, étant anciennement une partie de la dite plantation de Charles Durand. Le dit morceau mesurant cinquante acres de superficie et qui a été acheté par Rosina E. McKinney, épouse de R. F. F. French.

La propriété faisant l'objet de cette vente est la même propriété hypothéquée à Daniel R. Carroll par George W. Bancher, conformément à un acte pardevant N. B. Trist, notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans, daté le 20me jour de juillet A. D. 1875, et enregistré au bureau du recorder de la paroisse St-Martin, le 15me jour de janvier A. D. 1875, dans le livre d'hypothèque W., pages 663 à 668 inclusivement, No 8,999.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs; la balance à un paiement égal de un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque spécial sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles comme assurance et honoraires d'avocats. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1895, 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente, pardevant N. B. Frist, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 mars—24 31—avril 7 14 21 22 23 24 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidation.

Ilet de Terre de Valeur dans le Deuxième District.

Dans l'affaire de John H. Murray vs le Commercial Cooperage Company Limited.

JEUDI, 16 MAI 1895.

PAR CURTIS & WALMSLEY—Wm. P. Curtis, encanteur—Bureau, 137 rue Carondelet, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 de la rue Commune, à midi, et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, portant la date du 11 avril 1895, émis dans l'affaire de John Murray, vs le Commercial Cooperage Company Limited. No 44,317 du dossier de la dite Cour, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Tout l'ilet de terre et les améliorations qui s'y trouvent, borné par la Promenade Carondelet, les rues Salcedo, Gayoso et Toulouse, mesurant 282 pieds 7 pouces et 11 lignes de face à la Promenade Carondelet, et 281 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Salcedo et 282 pieds 11 pouces et 9 lignes de face à la rue Toulouse et 209 pieds 4 pouces de face à la rue Gayoso, le tout plus ou moins; ayant dix-huit lots de terre numérotés de un à dix-huit inclusivement et désigné comme ilet No 402.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garanties. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John T. Michel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 avril—14 21 28—mai 5 12 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Leverich.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 45,317.

LA PROPRIETE SLARK,

No 132 rue Annonciation,

Avantageusement située, élégante résidence, les chars électriques passent devant en montant et en descendant; voisinage de choix, s'améliorant chaque jour.

PAR DANZIGER & STERN, D. DANZIGER, encanteur—Bureau, No 341 rue Carondelet. —MARDI, 30 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans, Division D, rendu et signé le 29 mars 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, aussi avec privilèges, servitudes y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, St-Thomas, Thalie et Melpomène, désigné par les Nos 1 et 4 d'après un plan dressé par L. J. Frémaux, ingénieur civil, daté le 20 mars 1888 et mesurant, conformément au dit plan comme suit: Lot No Un mesure 117 pieds de face rue Annonciation sur une profondeur de 207 pieds 4 pouces sur la ligne du côté de la rue Melpomène, 154 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne du côté de la rue Thalie et 186 pieds 5 pouces sur la ligne du fond, et lot No Quatre mesure 30 pieds de face sur la rue Annonciation, 154 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No Un, 143 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne du côté de la rue Thalie et 27 pieds 9 pouces 2 lignes sur la ligne du fond.

Les améliorations consistent en l'élégante résidence en briques et couverte en ardoises, ayant à peu près 16 chambres et retirée du trottoir et entourée par des jardins en fleurs, des arbres et arbres fruitiers, bâtisse d'écurie complète. Les chambres principales sont finies, ayant cheminées en marbre, installations de gaz, water-works et 2 citernes d une capacité extraordinaire. Les terrains sont larges et entourés de grillages en fer et en bois et de jolies plantes-bandes fleuries; ils sont tracés en pelouses et ombragés par de magnifiques magnolias et pacaniers.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de 1, 2 et 3 ans, avec 7 0/0 d intérêt et clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de 1895 en plus du prix d'adjudication, et déposera 10 0/0 comptant. Acte de vente pardevant Frank N. Butler, Jr., notaire, aux frais des acquéreurs.

30 mars—30 31—avril 4 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles Ebert—No 14,632, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Cottage Double dans le Troisième District, coin Laharpe et Galvez, ilet borné par Miro et Lapeyrouse.

PAR DANZIGER & STERN—D. DANZIGER, Encanteur.—Bureau No 341 rue Carondelet. —MARDI, 14 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 8 avril 1895, dans l'affaire ci dessus, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, avec les améliorations, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, étant le No 1 dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Galvez, Miro et Lapeyrouse, sur un plan dressé par J. A. D'Hémecourt et annexé à un acte de vente par Charles B. Singleton à H. F. M. Behlen, passé pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Laharpe et Galvez et mesure 30 pieds 4 lignes de face à la rue Galvez sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et face à la rue Laharpe.

Les améliorations consistent en un joli cottage double en bois bâti de façade, couvert en ardoises, ayant sur chaque côté 3 chambres, cuve recouverte, etc.; les chambres sont bien tapissées; dans le fond de lot se trouve un autre cottage simple, ayant 3 chambres, cuve, etc.

Conditions—Une moitié comptant et le reste à 1 et 2 ans, représenté par des billets d'acquéreur portant 6 pour cent d'intérêt par an à partir de la date; le vendeur retiendra la police d'assurance, privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente pardevant Bernard Titche, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11avril—11 16 23 30 mai 7 12 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide Occasion Commerciale.

Encoignure de Choix,

Et renchérissant rapidement, rue du Canal.

La bâtisse substantielle, en briques, à trois étages et mansarde, Nos 1037, 1039 et 1041 rue du Canal, et Nos 100, 102 et 104 rue Nord Remparts.

Le tout formant l'encoignure Canal et Nord Remparts.

(Ilet Douane et Bourgogne.)

Succession du Dr Eugène Rabasse.

No 45,213—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur.—Bureau No 341 rue Carondelet—MARDI, 14 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de deux ordres de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, datés et signés respectivement le 9 avril 1895, et le 11 avril 1895, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et servitudes qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, Canal, Bourgogne et Douane et désignés par les lettres A et B.

Le dit lot A forme l'encoignure des rues Canal et Nord Remparts, et mesure 21 pieds 9 pouces de face à la rue Remparts, sur 49 pieds 2 pouces de face et de profondeur à la rue Canal, le tout plus ou moins, ensemble avec une allée de 3 pieds de largeur dans le fond du dit lot s'ouvrant sur la rue Canal, pour l'usage commun du dit lot et autres, et le lot B est contigu au lot ci-dessus et mesure 21 pieds 4 pouces plus ou moins de face à la rue Remparts, sur 49 pieds 6 pouces plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, avec le droit et l'usage perpétuel d'une allée de 3 pieds de largeur dans le fond et le dit lot s'ouvrant sur la rue du Canal; les améliorations sur le dit lot comprennent une bâtisse substantielle en briques à 3 étages et mansarde, le rez de chaussée est maintenant occupé comme une confiserie, restaurant et magasin de cigares y attenant. Les 2me et 3me étages contiennent 10 ou 12 chambres, et sont occupés par un grand établissement de modiste. La bâtisse est située à l'encoignure d'un des meilleurs quartiers commerciaux de cette ville et pourrait rapporter le double du montant de loyer qu'elle rapporte maintenant. La propriété ci-dessus sera vendue en bloc comme une seule pièce.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur; le reste, s'il y en a, à 1, 2 et 3 ans, avec billets de l'acquéreur spécialement garantis par hypothèque et privilèges de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès le transfert des polices d'assurances, le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix de son adjudication; 10 pour cent comptant du prix de l'enchère seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12av—12 13 14 15 16 23 30—mai 7 12 à date

PAR KINGSTON & HORN.

Annonce judiciaire—Propriété cottage dans le troisième district, No 79 rue Annette entre Villeré et Robertson—A l'encan—Succession de Salvador Gabriel—No 45,265—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR KINGSTON & HORN—W. D. Kingston, encanteur, bureau, 347 rue Carondelet. — MERCREDI, 8 mai 1895, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50, 52, 54 et 56 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus et daté et signé le 1er avril 1895, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné comme lot No 17, ilet 39, borné par les rues Annette, Villeré, Robertson et St-Antoine; le dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 128 pieds. Les améliorations sur le dit lot de terre sont un cottage connu par le No 79 rue Annette, ayant 3 chambres et cuisine. Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans, garanti par hypothèque avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur aura à faire un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère comptant au moment de la vente. Acte de vente pardevant H. L. Garland, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 av—7 17 24—1 8 mai

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION! ATTENTION! ATTENTION!

UNE RARE OCCASION

—POUR UN—

PLACEMENT AVANTAGEUX.

VENTE

—PAR LE—

SHERIF CIVIL

—DE—

L'Etablissement Complet de la propriété

—CONNUE COMME—

Algiers Ice Fac'y

—ENSEMBLE AVEC—

L'ETABLISSEMENT

—DU—

ELECTRIC LIGHT

—EN—

Connection et le tout en bonne condition et en parfait état de travail.

(Pour de plus amples descriptions des deux établissements, voir ce qui suit).

DANS L'AFFAIRE

—DE LA—

LIQUIDATION

—DE LA—

ALGIERS ICE

Manufacturing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,774—En vertu d'un jugement rendu le 18 mars 1895 et signé le 22 mars 1895 et d'un ordre de cour daté le 29 mars 1895 le tout à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue de la Commune, entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 mai 1895, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Treize certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges et servitudes y appartenant en quelque sorte, situés dans le Cinquième district de cette ville dans l'ilet No 42, borné par les avenues Pacifique et Elmire et les rues Thayer et Peters et désignés par les Nos 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 20, 21, 22, 23, 24, 25, d'après un plan de W. T. Thompson, voyer, daté le 7 mars 1849 et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No 9 forme le coin de la rue Thayer et de l'avenue Elmira et mesure 28 pieds de face rue Thayer, sur 120 pieds de profondeur et de face à l'avenue Elmira; les lots Nos 10 à 15 inclusivement se touchent et mesurent chaque 30 pieds 6 pouces et 6 3/4 lignes de face sur l'avenue Elmira, sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces; les lots Nos 20 à 25 inclusivement se touchent et mesurent chaque 30 pieds 6 pouces et 6 3/4 lignes de face sur l'avenue Pacifique sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, étant les mêmes lots de terre acquis par la compagnie de A P. Abascal, par acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire à la Nouvelle-Orléans, le 26 décembre 1891. Aussi avec les machines bouilloires et appareils constituant la fabrique du Algiers Ice Manufacturing Co.

Conditions, comptant. Un dépôt de dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication. Description additionnelle de la propriété ci-dessous.

L'établissement ci-dessus mentionné, consiste en une manufacture de glace et d'un établissement de lumière électrique; le tout est bien réparé, en complète condition et bon ordre, il y a treize lots de terre en tout, sur une façade d'un demi ilet de cent quatre vingt pieds sur l avenue Elmire et s'étendant en arrière de deux cent cinquante pieds, plus ou moins, sur l'avenue Pacifique, qui donne amplement de place si on désire agrandir.

L'établissement de glace est presque neuf, construit en 1891 par Henderson, Thoens et Gerdes, de la Nouvelle-Orléans; il a une capacité totale de vingt tonnes par jour, consistant en deux machines à glace de dix tonnes du système d'absorption; l'établissement est situé à un ilet du fleuve Mississippi et a un tuyaux de 8 pouces, donnant en tout temps un approvisionnement d'eau suffisant pour tous les besoins, en outre il y a un puits artésien sur la propriété qui fournit une abondante quantité d'eau libre de toute impureté pour les chaudières.

Le Electric Light Plant, le trois-fils Edison, système bas, potentiel. Les fils couvrent la plus grande partie d'Alger. Il y a maintenant des affaires d'à peu près 2,000 lampes (force 16 chandelles) unies, qui augmenteront à l'avenir avec l'agrandissement d'Alger.

Les établissements aussi bien que ceux de glace et de la lumière électrique ont fait durant la dernière année de bonnes affaires, démontrant une grande augmentation sur l'année précédente, et il y a pour cette année espoir que les affaires vont augmenter sur celles de l'année passée. Alger fait partie de la Nouvelle-Orléans et est connu comme étant le 5ème District. C'est une section de la ville qui s'élargit rapidement. La population a augmentée de cinquante pour cent dans les derniers cinq ans, et s'augmente toujours. Ce District sera approvisionné avec le water works. Il y a maintenant des annonces pour les pavages Asphalt et Belgian pour les principales rues et des nouvelles bâtisses sont maintenant en construction dans toutes les parties de ce District.

Toutes ces circonstances combinées font de cette propriété un placement absolument sûr, qui rapportera de jolis revenus immédiatement, et qui augmentera rapidement en valeur et dans les capacités de ses affaires; l'établissement est ouvert à l'inspection durant les heures du travail, sur application au gérant qui se trouvera à l'établissement.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

1er avril—1 8 15 22 29—mai 2

LE FRANCO-LOUISIANAIS
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 102 rue de Chartres, Orléans, La.

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Enviable Cottage Double,

Nos 422 et 422 1-2 rue Thalie,

Entre les rues Magnolia et Locust.

MEUBLES DE MAISON, Etc.

Succession de Mme Marie Dée.

No 45,231—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 813 rue Commune—MARDI, 23 avril 1895, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières et d'Encan, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E. pour la paroisse d'Orléans, daté du 18 mars 1895 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

L'avantageuse résidence cottage double, Nos 422 et 422 1/2 rue Thalie, entre les rues Magnolia et Locust, retirée de la banquette, avant galerie sur la façade et sur le côté, 8 chambres, citernes, allées de chaque côté, cour, etc. Le lot est décrit comme suit: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus, et tout droits, voies et privilèges là-dedans y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Melpomène, Locust et Magnolia, désigné par le No 3 sur un plan dressé par L. Reizenstein, et mesurant d'après cela 31 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Thalie par 96 pieds de profondeur entre lignes parallèles; et le dit terrain est une subdivision des trois terrains désignés par les Nos 2, 3 et 4 du carré d'ilet No 30, sur un plan de Geo T. Dunbar, voyer de l'ancienne deuxième municipalité de cette ville, le 1er avril 1848, et déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire de cette ville.

Aussi, le même jour à 2 heures P. M., sur les lieux 422 rue Thalie, tous et chacun des meubles de ménage, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions de la vente—Pour les meubles et effets mobiliers, comptant sur les lieux; et pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans de crédit pour des billets garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les autres clauses de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes de 1895 et faisant un dépôt de 10 pour cent comptant

L'acte de vente pardevant H. L. Loomis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 mars—23 24—av 7 14 21 à date

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Résidence en Bois à Deux Etages,

Rue Ste Marie, près de la rue St-Thomas.

Succession de Marie Watson et John R. Watson, son époux.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune. —Le MARDI, 14 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 9 avril 1895, dans la succession de Marie Watson, Dossier No 42,5?8 de la dite Cour, et en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, daté le 9 avril 1895, dans la succession de John R. Watson, dossier No 44,512 de la dite Cour, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, borné par les rues Ste-Marie, Rousseau, St André et St-Thomas (ou Fulton), désigné comme lot No 1, sur un plan de Kennell et Werner, daté le 25 mai 1848, et déposé au bureau du Recorder de la paroisse Jefferson, et mesurant au pied américain 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes et demie.

Les améliorations consistent en une maison en bois, à deux étages, connue par le vieux No 62 rue Ste-Marie, avec galerie de face et côté, grande cour, entourage plaisant, dans une section très bien peuplée.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement final, ensemble avec les assurances et les autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera les taxes de 1895, en sus du prix de son adjudication

Actes de vente, aux frais de l acquéreur, par devant George C. Préot, notaire Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur la vente.

13avril—13 16 23 30 mai 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Résidence, 75 rue Louisa, près Dauphine.

Succession de Christian F. Gardes.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 727 rue Commune—MARDI, 14 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 18 avril 1895, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Christian Gardes, Dossier No 41,811, de la dite Cour, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Piété, Louisa, Dauphine et Bourgogne, désigné comme lot No 13 de l'ilet No 1, sur un plan de L. J. Pilié, daté le 17 mai 1893. Le dit lot mesure au pied américain 32 pieds de face à la rue Louisa, sur une profondeur de 118 pieds 3 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage en bois confortablement subdivisé et connu comme le vieux numéro 75 rue Louisa. Le voisinage est de choix et situé dans le Troisième District, magnifiquement amélioré, près de toutes les facilités de chemin de fer électrique.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans, avec billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement final; ensemble avec les assurances et les autres clauses usuelles de garanties, 10 pour cent honoraires d'avocat, à défaut de non paiement des dits billets. L'acquéreur assumera les taxes de 1895 en sus du montant de son adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant F. D. Charbonnet, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

13 avril—13 16 23 30—mai 7 14

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN VERTU ET CONFORMÉMENT A UN ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée "Insolvabilité de Jacob Van Wincle," No 29 093, le dit ordre étant adressé, le 4 avril 1894, à J. L. Onorato, encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, VENDREDI, le 10 mai, 1895, en face de la bâtisse de Cour Civile de District, passage St-Antoine, à 11 heures A. M., tous les droits, titres et intérêts de l'insolvable Jacob Van Wincle, dans et à l'ilet 44, lequel dit ilet est borné par les rues Esther, Wall, Pin et Lowerline, et lesquels dits droits dérivent de certaines ventes pour taxes faites de la dite propriété et de ses diverses portions, au dit insolvable. Seulement un titre de remise de réclamation devra être vendu, et sans aucune garantie quelconque pas même de la remise du prix d'achat. Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, et toutes les clauses usuelles de la vente. Dépôt de $25 requis au moment de la vente.

BAYNE & ONORATO, 621 rue Gravier.

9 avril—9 10 23—mai 7 8 9 10

PAR S. T. CHURCHILL.

VENTE A L'ENCAN.

RÉSIDENCE ET CAFÉ.

THE CHURCHILL-JONAS REAL ESTATE CO LTD.—S. T. Churchill, Encanteur.—MERCREDI, 1er mai 1895, à midi, la bâtisse en bois, occupée comme café, à l'encoignure des rues Peters et Calliope, et les dépendances en briques, le tout à bail, à $30 par mois. Cette propriété est adjointe au Americain Biscuit Co.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance au gré de l'acquéreur à 8 0/0 d'intérêt et clauses usuelles de sécurité.

L'acquéreur assumera les taxes de 1895 et déposera 10 0/0 comptant. Acte de vente devant Jas. J. Woulfe, ex-notaire, aux frais des acquéreurs.—Voir le plan à la Bourse.

21 avril—21 28—mai 1er

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à Deux Etages

Dans le Premier District,

Près le Marché Poydras,

Nouveau numéro 542 rue Franklin, entre les rues Perdido et Poydras.

—Et—

Actions à l'encan.

Succession de Rafael Martinez.

No 45,390 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE., Alfred C. Green, encanteur—Bureau, No 334 rue Carondelet—JEUDI, 16 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 9 avril 1895, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite—

ACTIONS.

1° Cinq (5) actions du fonds-capital de la Consumers Seltzer & Mineral Water Mfg Co., Limited, conformément au certificat No 6?.

2° Deux (2) actions du fonds-capital du City Bottling Co., Limited, conformément au Certificat No 112.

PROPRIÉTÉS.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Bassin, Poydras et Perdido, mesurant conformément au plan de E. Pilié, voyer, daté le 17 janvier 1892 18 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Franklin, 23 pieds 3 pouces de largeur dans le fond, sur 52 pieds 3 pouces de profondeur, sur la ligne vers la rue Perdido et sur la ligne vers la rue Poydras, mesurant sur une première profondeur 38 pieds 1 pouce 2 lignes; au dit point il s'élargit de 4 pieds 8 pouces et 4 lignes, puis il a une seconde profondeur de 14 pieds 1 pouce et 6 lignes, le tout plus ou moins.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en une résidence à deux étages, connue par le No 542 de la rue Franklin.

Conditions de la vente—Comptant L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles de cette année 1895, en sus du prix de son adjudication et un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère, comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant F. J. Aleix, notaire.

14 avril—14 21 28—mars 5 12 16.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bornheim Bros. vs. Chas. Biscontean.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. — No 22,207—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest More', juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux occupés par le défendeur dans cette affaire, No 29 rue Sud Bassin, entre Commune et Gravier, dans le Premier District de cette ville LUNDI le 2? avril 1895, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Le contenu de l'épicerie et de la buvette situées au local No 59 rue Sud Bassin, consistant en épiceries, liqueurs, meubles, etc., etc., etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire déposé en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux — P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

16avril—16 23 29

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante de Meubles de choix et attrayant, consistant d'un Piano, d'un joli salon, miroirs pour manteaux de cheminées, chambres à coucher, armoires à glaces, buffet, réfrigérateur, bibliothèque, berceuses, candélabres, tapis, causeuses, tableaux, rideaux, baignoire, porte-manteaux, stove et batterie de cuisine, faïence et verrerie, articles d'ornements et de fantaisie, etc, le tout étant le contenu d'une maison élégamment meublée.

Cleveland Stone Co. versus Charles P. Collom.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,932—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 15 avril 1895 et signé le 19 avril 1895, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 26 avril 1895, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux, No 689 rue des Magasins, vieux numéro près de l'encoignure de la rue Première, le contenu des dits lieux consistant en un grand lot de meubles de maison assortis et de valeur, etc, le tout d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

20 av—20 au 26 inc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif.

Meubles de bureau de valeur, bureaux, secrétaire pliant, grands bureaux, chaises, tabouret, coffres-forts en fer.

Aussi un lot d'échantillons de vaisselles en barils.

Barils, outils, damejeannes, échelles, boîtes à échantillons, etc, etc.

Williams, Richardson Co. Limited vs Robert H. Chaffe Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 45 606—En vertu d'un ordre de vente daté le 18 avril 1895, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI, 24 avril 1895, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au nouveau No 208 rue Tchoupitoulas et nouveau No 211 rue South Peters—

Le contenu et installations et autres articles que contient le dit bureau au dit local, le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

19 avril—19 au 24 inc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif.

D'une propriété de très grande valeur, dans le Premier District, avenue Cleveland, entre les rues Dorgenois et Broad.

Andrew Weber vs Mme Catharine Weber, femme de George Germann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 45,230. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 avril 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 6 et 7, dans l'ilet borné par l'avenue Cleveland [anciennement Gasquet] Broad, Dorgenois et Canal, d'après un croquis annexé pour référence à un acte passé pardevant Edward Barnett, notaire, le 8 mai 1868. Les lots se touchent et mesurent chacun vingt-sept [27] pieds de face à l'avenue Cleveland sur une profondeur de cent-cinquante-neuf [159] pieds six pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par Mme George Germann de Geo. N. J. Muller, par acte de vente passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 17 février 1892, titre enregistré au bureau des transferts 140, folio 496.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

21 mars—21 28—av 4 11 18 25